



Conseil d'Architecture
d'Urbanisme et
de l'Environnement
du Calvados

restauration des murs anciens

clôture neuve

stationnement des véhicules

coffret EDF, boîte aux lettres



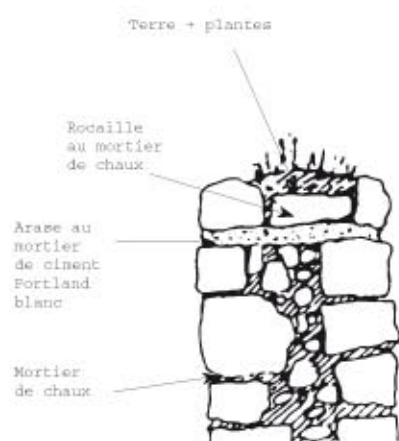
La clôture



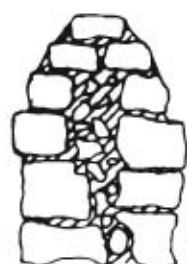
la restauration des murs anciens

Un terrain clos par d'anciens murs de pierre a un intérêt inestimable pour vous (qualités esthétique et sentimentale de la pierre) et pour le paysage.

• **Conservez vos murs anciens**
Vous donnerez une plus-value à votre maison. Résistez à ceux qui vous conseilleront de les démolir pour mieux accéder au chantier.



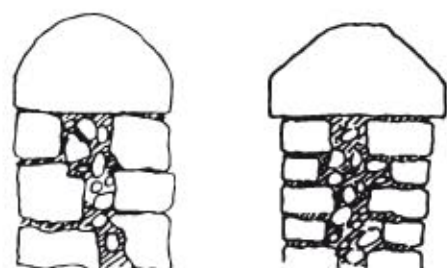
» Couronnement d'un mur en ruine pour stopper sa dégradation



» Exemple de couronnement terminé au mortier de chaux



» Enlèvement d'un joint exécuté en ciment



» **Chaperons en pierre**
Le joint doit être gratté à fleur de pierre, jamais en retrait

Si votre mur a besoin d'un ravalement

• Brossez et lavez la pierre à l'eau
• Dégagez-en les joints sur trois centimètres de profondeur (au jet pour des murs avec des joints en terre, ou selon les procédés indiqués sur le schéma ci-dessus)

• Garnissez les joints avec un mortier de chaux et de sable local après mouillage de la pierre.
• Coupez les joints (grattage à la brosse au nu de la pierre et sans les lisser).

Avant de réaliser le chaperon du mur

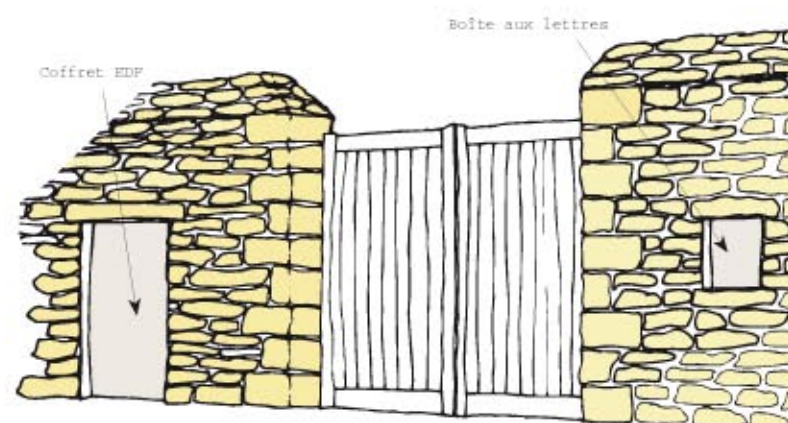
(Couronnement du mur avec des pentes pour l'écoulement des eaux)

Observez la forme de ceux qui existent aux alentours sur les vieux murs, cela vous donnera des idées.

Nous vous déconseillons formellement le rejointoiement ou le couronnement de vos murs en ciment.

Le ciment dégrade la pierre et vous abîmerez vos murs en croyant les sauver.

N'oubliez pas d'encastrer
N'oubliez pas d'encastrer de façon discrète dans le mur les coffrets (EDF, eau) et la boîte aux lettres en utilisant là aussi de la chaux.



» Exemple de création d'un portail



» Muret en pierre et portail en bois



La clôture neuve

➔ Attention !

Les plans locaux d'urbanisme, les règlements de lotissement peuvent selon les cas préciser l'aspect des clôtures : la hauteur, le ou les matériaux autorisés, la couleur.

La création d'une clôture peut relever d'une déclaration de travaux faite à la mairie. Celle-ci n'est pas nécessaire si, au moment de la demande de permis de construire de votre maison, vous avez fait apparaître le dessin et les caractéristiques de votre clôture en même temps que ceux de l'habitation.

➔ La forme de la clôture

Si vous êtes en ville ou en milieu rural, la forme de votre clôture pourra varier.

Dans les villes et les lotissements, nous vous conseillons les types de clôtures suivants :

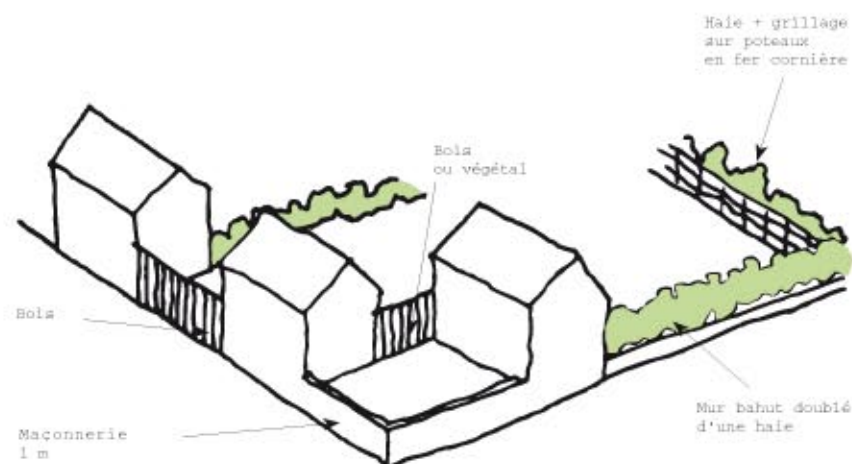
- les murs de clôture en pierre ou en maçonnerie enduite (de même revêtement et de même teinte que la maison) : ils peuvent être mixtes (murs bahuts surmontés d'une clôture bois ou doublés d'une haie vive),
- les clôtures bois dont on trouve actuellement de très beaux exemples à lames verticales, à clins horizontaux ou en treillis,
- Le grillage sur poteaux en fer cornière doublé d'une haie d'essences locales.

Les croquis montrent qu'il est possible en milieu rural ou pour des terrains plantés de ne pas détruire le paysage mais au contraire de le mettre en valeur par ce que nous appelons des «clôtures vertes».

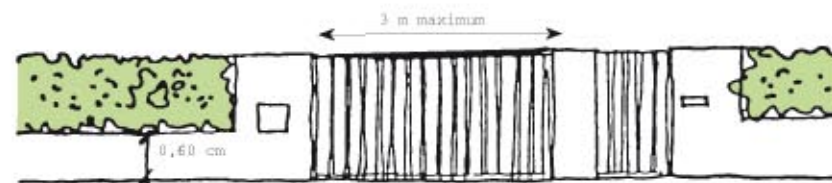
➔ Les dimensions et les matériaux

Pour des raisons de commodité d'emploi et d'aspect, la largeur des portails ne devrait pas dépasser 3 mètres. Pour les mêmes motifs, les portillons n'ont pas de raison de dépasser un mètre de large.

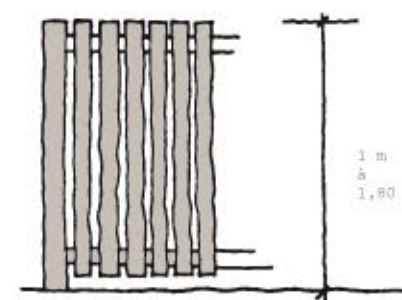
Pour que l'ensemble «portail, portillon et clôture» soit harmonieux, utilisez des éléments de forme et de matériaux identiques par exemple : «clôture, portail, portillon» en bois, ou «clôture, portail, portillon» en serrurerie.



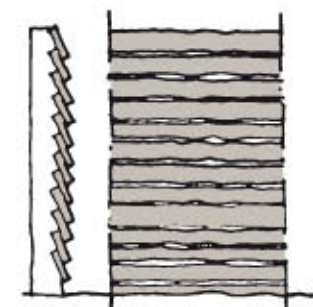
» Les différents types de clôture



» Murs bahuts doublés d'une haie ou surmontés d'une clôture en bois

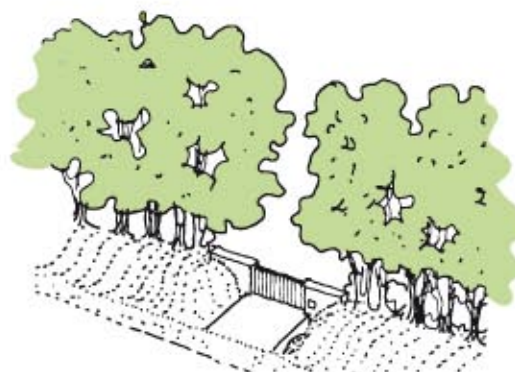


A lames verticales



A lames horizontales (clins)

» Clôtures en bois



» Clôtures vertes



Exemples de clôture rustique

Quand une haie d'arbres existante constitue la clôture, il faut couper le minimum d'arbres pour ménager le passage d'entrée.



» Portail bois



» Muret maçonné et portail en bois



» Grille ancienne



» Clôture en bois



» Haie en bordure de voie



» Portillon dans muret maçonné



» Muret maçonné



» Clôture en bois

Le stationnement des véhicules, le coffret EDF, la boîte aux lettres



Le stationnement des véhicules

Aujourd'hui les familles possèdent plus de voitures qu'auparavant : souvent deux, quelque fois plus selon l'âge des enfants. Toutes ces voitures ne peuvent pas toujours rentrer dans les garages, soit par manque de place, soit parce que le stationnement est de courte durée (exemple le midi). C'est pourquoi nous vous conseillons, lorsque cela est possible, de créer un retrait ponctuel de la clôture pour laisser devant votre garage une place de stationnement (voir croquis ABC).

Inversement, si votre garage est suffisamment grand ou si votre terrain en centre-ville a des dimensions restreintes, vous pouvez avoir l'intérêt à localiser votre garage en bordure de voie ; en ce cas, prévoyez qu'il soit assez grand pour accueillir 2 voitures (croquis D).

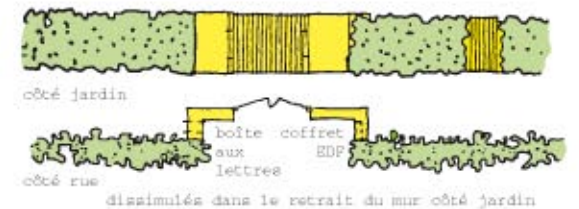


» Le stationnement des véhicules et la disposition du portail



Coffret EDF et boîte aux lettres

Les équipements tels que coffrets EDF, boîtes aux lettres, parlophones sont souvent très disgracieux et très mal intégrés dans les clôtures. Intégrez-les dans les parties maçonnées de votre clôture, dans les murs de votre maison s'il en existe directement en contact avec la rue, ou dans un entourage bois lorsque la clôture est elle-même en bois.



A

A - Même lorsque les clôtures sont essentiellement végétales, il est possible de prévoir des éléments de maçonnerie où seront intégrés le coffret EDF, la boîte aux lettres...

» Le coffret EDF et la boîte aux lettres



Intérêt et diversité des idées neuves

Architectes :
Yannick Esdel et
Marie-Hélène Lamourea
Photo : Michel Ogier

démarches
pour l'obtention d'une autorisation de construire

Renseignements et dépôt du permis de construire : à votre mairie
Adresses utiles :

D.D.E.

10, bd Général Vanier, 14035 Caen Cedex 1 - Tél. 02 31 43 15 00

E.mail : dde-calvados@equipement.gouv.fr

Internet : www.calvados.equipement.gouv.fr

ou dans les subdivisions territoriales.

S.D.A.P.

Architectes des Bâtiments de France,

13 bis, rue Saint-Ouen, 14036 Caen 1 - Tél. 02 31 15 61 00

E.mail : sdap-calvados@culture.gouv.fr

Internet : www.sdap-calvados.culture.gouv.fr

(lorsque votre terrain est dans un site ou aux abords d'un immeuble protégé au titre des monuments historiques).

C.A.U.E. du Calvados

28, rue Jean Eudes, 14000 Caen

Tél. 02 31 15 59 60 - Fax 02 31 15 59 65

E.mail : caue14@wanadoo.fr

Internet : www.caue14.fr

(conseils gratuits dans des permanences situées dans trente mairies du département ou à domicile).

Conseil régional de l'Ordre des architectes

36, rue Arcisse de Caumont, 14000 Caen - Tél. 02 31 85 37 29

E.mail : croa.basse-normandie@wanadoo.fr

Internet : www.architectes.org

(pour avoir la liste des architectes inscrits au tableau de l'Ordre).